

Jean-Marie Lustiger, le curé de Paris

Conférence d'Anne-Marie Pelletier lors du Colloque Jean-Marie Lustiger, « Entre crises et recompositions catholiques, de 1954 à 2007 », du 12 au 14 octobre 2017, au Collège des Bernardins

1969-1979, telle est la séquence de la vie de JML, curé à Sainte Jeanne de Chantal, que je me propose d'interroger. Cette décennie n'a évidemment pas, dans sa biographie, le lustre et la visibilité des années d'épiscopat. Mais – telle est la conviction que je voudrais rendre sensible – elle a la vertu d'un verre grossissant qui manifeste quelques-unes des options de fond, spirituelles et pastorales qui, avec diverses modulations - ont guidé JML dans l'ensemble de ses ministères.

Les sources permettant de rejoindre ces années, et relevant d'archives paroissiales, sont naturellement modestes. Matériellement, le lieu même a vu se succéder cinq curés depuis son départ en 1979 et ne conserve plus le souvenir de ses initiatives que sous forme de palimpseste, même si la Croix glorieuse en cuivre de Jean Touret et le Christ de la Résurrection dans l'abside, continuent à solliciter le fidèle ou le visiteur au point central de la confession de foi. Restent ces buttes témoins que sont l'écho de sa prédication dans les *Sermons d'un curé de Paris* publié en 1978 et dans le recueil d'homélie publié en 1981, *Pain de vie et peuple de Dieu*. A quoi s'ajoutent deux disques des chants liturgiques composés avec Henri Paget, l'organiste de Sainte Jeanne. Le récit que JML a fait lui-même de ces années, en particulier dans *Le choix de Dieu*, est évidemment un interprétant que l'on ne peut ignorer. Tout comme les analyses du Mémoire universitaire qu'André Vingt-Trois, alors jeune vicaire dans la paroisse, rédigea en 1972, et qui restitue l'histoire des débuts d'*Agir par la foi*, ce dispositif qui commanda la pastorale de ces années, et sur lequel je reviendrai. Je m'appuierai aussi sur la mémoire narrative contenue dans des textes biographiques publiés depuis la mort du cardinal, ainsi que dans le corpus d'interviews de témoins des années Ste Jeanne, recueillie par l'Institut Jean-Marie Lustiger. L'objectif est de ressaisir, à travers la polyphonie de ces narrations, quelque chose de la logique profonde – théo-logique – d'un ministère, dont nous sépare désormais presque un demi-siècle.

Pour ce faire s'impose le préalable d'une contextualisation, même brève. Outre l'insertion de cette décennie dans le cursus de la vie de JML - après les années du centre Richelieu, puis du CEP, et avant l'ordination épiscopale de novembre 1979 - la référence au monde ambiant des années 70 doit être convoquée. Elle semblerait devoir se ramener, dans l'expérience et la mémoire de JML, au constat, comme il dit pudiquement, d'« années difficiles ». En fait l'expression couvre plus de complexité. On se trouve certes alors dans le sillage des événements de 1968 et de l'idéologie libertaire qui bouscule profondément les mœurs et déstabilise les institutions, sans épargner l'Eglise. JML résiste vigoureusement aux dérives du moment. Ne serait-ce que dans sa manière d'aborder son ministère comme celui d'un « curé » de paroisse, alors que la mode en fait un « responsable d'équipe pastorale »... Le titre des *Sermons d'un curé de Paris* déclare discrètement sa protestation. De même, contre les pastorales de milieux ou de classes d'âge, il continue à affirmer la pertinence de l'entité « paroisse » en invoquant des enjeux spirituels incongruables. Cependant, pour chahutées qu'elles soient, ces mêmes années sont aussi et d'abord celles du vaste labeur de réception du concile Vatican II, qui s'est achevé quatre ans avant l'arrivée de JML dans sa paroisse. Certes, la conjoncture comporte des périls, elle favorise les confusions : telles deux vagues qui se suivent et se rejoignent, l'événement sociétal et l'événement ecclésial mêlent plus d'une fois leurs eaux en ces années 70. De là des brouillages et des initiatives hasardeuses. Il reste que,

comme dans la parabole, c'est le mélange qui est la vérité de ce moment. Les risques qu'il comporte vont avec la chance d'une revitalisation de la vie chrétienne. La paroisse Ste Jeanne témoigne de cette chance et de l'énergie communiquées par les grandes constitutions conciliaires.

Quelle voie précisément aura donc été, en l'occurrence, celle de JML ?

Au risque de la simplification, disons que deux postures - en fait deux visions du christianisme - s'affirment dans la conjoncture du moment. Je les typerai par deux références. La première reprend le titre du dialogue publié entre Michel de Certeau et Jean-Marie Domenach, *Le christianisme éclaté* (1974). Texte dans son registre exemplaire, où les maîtres-mots sont dissémination, chemins de traverse, itinérance, altération. La seconde référence est à un théologien d'élection de JML - H-U von Balthasar, en particulier dans son livre *Einfaltungen. Auf Wegen christliche Einigung*, publié en 1971 en français sous le titre *Retour au centre*. L'ouvrage retentit de l'appel à privilégier « l'intensif » vs « l'extensif », la recherche de l'unité vs l'éloge de la dispersion, à reprendre pied sur le sol ferme de « l'unique nécessaire » : le mystère de gloire et de salut qu'ouvre la révélation du Christ. Tel est précisément le « centrage » (plutôt que « re-centrage »...) à partir de quoi JML va répondre aux défis de son nouveau ministère. Dès lors, Sainte Jeanne de Chantal va devenir une manière de *laboratoire*, où son génie spirituel va se mettre au service de ce projet.

Pressée par le temps, je ne ferai qu'esquisser ici la manière dont ce centrage résolument christologique lui a inspiré une pastorale créative et puissante. J'y ajouterai dans un second temps une série de remarques de nature ecclésiologique, en interrogeant la manière dont il fut alors *curé* d'une communauté de *baptisés* dans l'esprit de la constitution *Lumen gentium*.

Je commence donc par les impulsions pastorales d'un centrage christologique.

Comment rendre à la vie, et à une vie spirituelle s'exposant à l'Esprit Saint, une paroisse - fidèles et corps presbytéral tout à la fois - installée dans une piété confortablement conformiste ? Telle était la question du pasteur, cruciale et taraudante, à son arrivée à Sainte Jeanne de Chantal. JML n'a pas caché son désarroi initial, qui l'a fait d'abord tâtonner. Pour affronter la difficulté, il dispose des enseignements qu'il rapporte d'un séjour de deux mois aux États-Unis, qui lui a servi d'observatoire des évolutions et des défis qui s'objectent à l'Eglise. Par expérience intellectuelle personnelle, il est aussi familier du mouvement théologique qui, dès avant le concile et pendant le concile, renouvelle puissamment la théologie, sous la signature de Louis Bouyer (le *Mystère pascal* date de 1944), d'H. de Lubac (*Méditation sur l'Eglise* est publié en 1952), ou encore des théologiens qui signent les articles de *La Maison-Dieu*, dans l'élan de la fondation du Centre de pastorale liturgique, en souci de désensabler les sources vives de la liturgie. En proximité avec les uns et les autres, il va engager dans sa parole et son action la réalité de la foi comme ce *mysterium*, auquel la théologie rend accès et auquel fait participer l'action liturgique.

* Sa première initiative est de rejoindre la paroisse en son point de visibilité immédiat : **la messe du dimanche**, qui réunit ceux et celles qui s'attestent chrétiens à travers cette pratique. Pendant des semaines il va rencontrer personnellement près de 1500 paroissiens au cours de dîners organisés sur la paroisse. Ainsi dresse-t-il un état des lieux, qui fait apparaître la générosité des intéressés, mais aussi un cruel déficit de questionnement à propos de la foi et de l'appartenance chrétienne.

En préalable à toute initiative pastorale, la pédagogie de JML va donc consister à enseigner l'assemblée dominicale à elle-même, à expliciter la nature de l'acte qui la réunit, l'appel de Dieu qui la constitue comme communauté convoquée, *kahal*, selon l'identité qui est déjà celle d'Israël dans le Premier testament. Ainsi s'opéra une première conversion décisive. « Assister à la messe » était un acte *en réponse* à la prévenance de Dieu, selon une logique qui travaille toute la révélation biblique : celle d'une précedence de Dieu à toutes les recherches de l'homme et à toutes les réponses de ses « *me voici* ». C'est de cette façon qu'une assemblée très ordinaire fut entraînée dans une auto-compréhension mystique, qui la rendait à sa véritable identité et lestaît soudain d'une gravité inédite une pratique habituée. De même, le principe du rassemblement dominical apparaissait incommensurable avec une convivialité soutenue seulement par des affinités électives. Partant, cette même pastorale introduisait à la reconnaissance d'une *unité*, œuvre de Dieu au milieu d'hommes qui, a priori, ont toutes les raisons de ne pas s'aimer, comme JML se plaisait à le rappeler.

* Parallèlement et conjointement, un travail de fond se réalisait dans les « coulisses » de la paroisse avec pour objet une herméneutique de la foi et de l'action, qui devait se concrétiser dans ce qui fut désigné par le sigle **APF**, *Agir par la foi*. Dans sa généalogie, les étapes de sa mise en œuvre, l'explicitation de ses visées, le dispositif est singulièrement sophistiqué, d'autant qu'il n'a cessé de s'auto-réfléchir dans des tâches de régulation et d'interprétation, où il s'est affiné jusqu'à la fin du mandat de JML et même au-delà de lui. Il reste que cette démarche constitue certainement un point de concentration de la « théo-logique » qui a animé et inspiré en son centre la vie de la paroisse. Un exposé détaillé nécessiterait bien plus que le temps total de cette communication. Il impliquerait de réentendre les analyses d'André Vingt-Trois qui fixent une image très fouillée de ce qu'était et voulait être APF, en tout cas en 1972, au début de la décennie Lustiger. Plus que jamais, je m'en tiens ici à quelques phrases, au risque d'une simplification que les acteurs d'alors pourront trouver dénaturante.

D'abord pour rappeler qu'APF fut le fruit d'une collaboration entre JML et un groupe de sociologues, plus précisément de socianalystes, dont la spécialité est d'apporter la contribution de leur expérience clinique à la vie des groupes sociaux, aux prises avec des conflits qui font obstacle à leurs projets d'action. Le diagnostic porté sur la situation ecclésiale ayant consonné avec ce type de blocage, il fut décidé de tester à Sainte Jeanne une réponse démarquée de la pratique socioanalytique. Celle-ci consisterait dans une tâche, forme renouvelée d'« exercice spirituel » qui fut systématiquement proposée, des années durant, à tous ceux qui exerçaient une responsabilité dans la paroisse. Le principe était de recevoir la question de Jésus à ses disciples : « *Et vous qui dites-vous que je suis ?* » et de s'efforcer d'y répondre à la fois personnellement et collectivement, en repassant ainsi par le scénario évangélique fondateur de l'Eglise. Le tout assorti de protocoles dont l'exposé remplit des pages. Ce travail doublement herméneutique (concernant la personne de Jésus et celle des participants à la tâche) devait produire d'importants effets de déplacements – *métanoia* en termes spirituels - dans la communauté. Du côté du clergé, où il apparut que l'urgence était moins le recrutement d'agents pastoraux qu'un travail de la foi, qui rejoignait l'attente informulée de beaucoup de paroissiens. Du côté de ceux-ci, qui apprenaient à expérimenter la fécondité d'un détour par la question de l'Évangile, au risque de la frustration de leur désir d'action, au risque aussi de voir se creuser la distance de leurs projets avec le projet de Dieu.

Il est clair que la pastorale élaborée à Sainte Jeanne doit sa cohérence et son efficacité à cette démarche très étudiée, pratiquée à grande échelle sur la paroisse, et avec une discipline

que l'on peut dire ascétique. C'est ce substrat qui permet d'identifier le vrai sens de l'accentuation liturgique donnée à la paroisse, assortie de la reconnaissance de la fonction matricielle de la Parole de Dieu, devenue pour beaucoup, par la vertu de ces années, une langue maternelle familière.

* Concernant la *liturgie*, c'est en tant qu'*événement* et *acte* engendrant l'Eglise dans le même temps où elle inscrit dans le présent l'œuvre de salut du Christ, qu'elle était vécue dans la célébration eucharistique, avec une vibration qui attirait de plus en plus de participants. De fait, la grandeur de la réalité sacramentelle était requise de s'incarner et de se signifier en investissant le tout de l'acte liturgique, visuellement et auditivement. Ainsi, confia-t-il au sculpteur Jean Touret la reconfiguration de l'espace de l'église et la réalisation d'œuvres introduisant à l'invisible, telle une Transfiguration qui a malheureusement disparu depuis. De même, la sobriété juste et belle des objets liturgiques, tout comme le fait de célébrer en aube, sans chasuble, en faisant porter à l'étole tout le signe du sacerdoce ministériel, tout cela ne relevait pas anecdotiquement de la sensibilité du curé. Il s'agissait plutôt d'écarter ce qui, participant de l'esthétique médiocre dont s'accommode facilement le monde religieux, édulcore la force du message. En cela, JML s'affranchissait autant du conformisme minimaliste qui était alors en vogue, que d'un appareil liturgique plus proche du registre du *sacré* prisé par le paganisme que de celui du *saint* promu par la tradition biblique, pour reprendre la distinction de Lévinas.

Par voie de conséquence, la Parole de Dieu, âme de la liturgie autant que de la théologie, se voyait rendue à sa place d'éminence. Il faudrait détailler la manière dont les paroissiens furent entraînés à connaître, aimer, s'incorporer cette Parole. Il faudrait dire comment des réalités théologiques, qui se redécouvraient alors dans les revues liturgiques, telle « la présence du Christ dans la parole de Dieu », leur devenaient expérimentalement sensibles. La prédication du curé fut évidemment ici essentielle. Mais, cette pédagogie passa non moins par les chants liturgiques.

Le curé de Sainte Jeanne apporta en effet à cet aspect névralgique de la réforme liturgique, une réponse si créative et vigoureuse qu'il a paru indispensable aux organisateurs du présent Colloque de lui rendre vie ce soir, à Notre-Dame de Paris, en proposant à l'écoute quelques-unes des « brèves cantates » créées à Sainte Jeanne de Chantal. Quelques mots seulement pour introduire à l'originalité de ce corpus de chants, fruit d'un immense travail de collaboration - osons dire de connivence providentielle - entre JML et son organiste, Henri Paget. La première décision fut que ces chants soient rigoureusement scripturaires, et à l'échelle des deux Testaments. Conçus d'abord comme reprise lyrique du texte de l'Évangile du jour, ils visaient à faire résonner à plein volume les lectures du dimanche. De surcroît, créés en lien avec le déroulé de l'année liturgique, ils devaient permettre de reconnaître et de vivre la continuité et la cohérence de celle-ci. De même encore, ces chants enseignaient-ils magistralement l'économie énonciative de la Parole de Dieu, je veux dire sa qualité de parole dialogique, adressée et en attente de réponse. C'est pourquoi aussi ces chants furent d'abord chantés après la proclamation de l'Évangile et après l'homélie. Par eux, l'assemblée était attirée dans la dramatique du récit évangélique, convoquée par la parole du Christ, faisant à son tour, à la suite des disciples, l'expérience du saisissement, puis de la reconnaissance et de l'action de grâce. Des paroissiens purent renâcler devant le dépaysement à consentir. Mais ceux et celles qui entrèrent dans la proposition témoignent aujourd'hui encore qu'ils y acquirent une mémoire et une intelligence des Ecritures qui ne les a plus quittés.

Ce faisant, quel prêtre fut JML à Ste Jeanne ? quelle ecclésiologie soutint ses pratiques pastorales ?

Incontestablement, dans ses fonctions de curé, JML, en homme saisi par l'Évangile, s'est voulu intendant des mystères du Royaume, en souci de conduire ses auditeurs jusqu'à « la Largeur, la Longueur, la Hauteur et la Profondeur » de l'amour du Christ (*Ep 3*). Cela s'exprimait plus que jamais quand il prêchait. Il réalisait alors de façon exemplaire la figure du pasteur tracée par L. Bouyer, des années plus tôt, dans « Prédication et mystère », « *prêchant la messe* » plutôt que « *prêchant à la messe* », et encore - pour continuer à citer Bouyer - capable de faire entendre la Parole de Dieu comme ce déchirement des cieux dont parle le prophète. Mais, le point qui m'importe maintenant, est la manière dont il exerça cette intendance, en faisant que le peuple des baptisés participe à son tour, individuellement et collectivement, de ce saisissement, et qu'il y trouve l'énergie pour la mission. On sait la réputation d'autorité, frangée d'autoritarisme, qui fut celle de JML. Les témoignages des années Sainte Jeanne restituent incontestablement la figure d'un pasteur péremptoire, excluant au passage tout ce qui faisait écart avec ses vues. Pourtant, la logique profonde de sa pastorale fut étrangère aux postures du cléricalisme. Ce qui domine dans la mémoire du temps et ses pratiques est bien plus l'estime qu'il avait du sacerdoce baptismal et la manière dont il l'a honoré dans l'organisation de la vie paroissiale et la gestion des responsabilités.

Certes, ultérieurement, dans son rôle épiscopal, s'adressant aux prêtres dont il a la charge, il célébrera avec une éloquence chargée d'émotion l'éminence du sacerdoce ministériel, spécialement lors des ordinations à Notre-Dame : « *vous serez ministres de la rédemption...vous serez serviteurs de la délivrance...* », Dieu vous envoie pour « *un plus grand service et un plus grand amour* » (homélie du 29 juin 2000). Le *service* du peuple sacerdotal, tel que le désignent les textes de Vatican II, reste bien dans son discours raison et finalité de la consécration presbytérale. L'ouvrage publié en 2000, *Les prêtres que Dieu donne*, le confirme. Mais désormais, c'est une théologie bérullienne du sacerdoce (construite, rappelons-le, sans référence au sacerdoce baptismal...) qui donnera ses plus forts accents au discours de l'évêque et du Cardinal.

En regard de quoi, force est de constater que les années Sainte Jeanne - qui sont celles d'un *curé* donné à un *peuple* - placent autrement l'accent. Y résonne une parole sacerdotale - qui s'assume comme telle - mais qui n'a de cesse de renvoyer d'elle-même à l'*ecclesia*, Corps du Christ, dans sa dimension à la fois corporative et mystique. La tâche fut d'entraîner alors la communauté à se connaître elle-même - *ad intra* - comme « sujet intégral de l'action liturgique » (Congar) et - *ad extra* - comme sacrement du Christ. Rien d'autre en fait, mais rien de moins, que l'ecclésiologie de *Sacrosanctum concilium*, et naturellement de *Lumen gentium* renouant avec la tradition, elle-même scripturairement fondée dans les formules de la *Prima Petri*, célébrant l'Eglise comme « *race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple acquis* » (1 Pi 2,5)... thèmes essentiels d'une ecclésiologie, qu'Henri de Lubac avait ranimés dès 1952, non sans péril à l'époque, dans sa *Méditation sur l'Eglise*.

C'est cette théologie qui fut l'assise de la pastorale de Sainte Jeanne, préservant aussi bien des abus de pouvoir cléricaux que des errances qui, alentour, sous couvert d'*aggiornamento*, abandonnaient des réalités théologiques au profit d'ersatz plus ou moins idéologiques. C'est cette théologie encore qui soutenait une catéchèse sans condescendance,

mais chargée de gravité pressante, enseignant la grandeur de l'identité baptismale comme cet englobant qui ne peut être dépassé ou surpassé par plus grande dignité. JML s'adressait à une communauté de *baptisés*, bien plus décidément qu'à des fidèles *laïcs*, avec ce que ce dernier mot comporte de restriction, de confinement plus ou moins tacite au temporel, juxtaposé à un spirituel qui serait réservé aux prêtres.

Les homélies prononcées à l'occasion de *baptêmes* constituent à ce titre un trésor théologique. Ministre du sacrement, JML l'est à travers les gestes du rituel, mais non moins dans les paroles où il ouvre le sens de l'événement baptismal sur l'inouï du « choix » de Dieu constitutif du sacrement. Et l'accueil qu'il fait alors à des parents qui, manifestement, s'adressent à l'Eglise avec une foi incertaine, exprime toute la générosité mystique de son ecclésiologie. Pour eux aussi, il trouve les mots capables de faire briller quelque chose de la magnificence de l'appel de Dieu à travers l'opacité de la distance et des ignorances. Et, dans le même temps, l'assistance conviée à la louange – sauf exception, les baptêmes sont célébrés au cours de la messe dominicale – se trouve instruite de ce que, c'est elle-même, communauté rassemblée pour l'eucharistie, qui - au-delà de la personne des parents - demande pour un petit enfant la grâce du baptême.

Bien des aspects de la vie à Sainte Jeanne illustreraient encore l'estime du sacerdoce baptismal qui y régnait. Ainsi, souvenir anecdotique mais exemplaire, lorsque, sans prétention, mais avec liberté, Anne-Marie Gélamur publia en 1977, à la demande d'amis, un ABC des éléments de la foi catholique, JML ne répugna pas à en écrire la préface. Il invoqua chaleureusement l'épisode d'Eldad et Medad, au livre des *Nombres* (Nb 11,26), où Moïse défend contre Josué les deux hommes qui ont osé prophétiser sans avoir été des 70 anciens bénéficiaires de l'effusion de l'Esprit : « *Puisse tout le peuple du Seigneur être prophète, le Seigneur leur donnant son Esprit* » (Nb 11,29). A fortiori, l'Eglise ne devait-elle pas être reconnue et traitée comme l'accomplissement de la prophétie, en *Joël* et en *Jérémie*, annonçant l'avènement d'un peuple de frères s'instruisant mutuellement ?

C'est cette même ecclésiologie christologique - intégrante et récapitulante - qui éclaire le fort accent mis sur la *formation* dans la paroisse, avec les exigences qui s'imposaient aux participants, mais aussi, du côté de JML, avec le soin qu'il mettait à convier des intervenants de grande qualité, tel le Père Jean Radermakers. Sachant l'éminence de la condition baptismale, il n'était aucun *trop*, qui puisse être objecté à l'appel qu'elle portait. Conformément à l'Évangile qui ne fait pas de la radicalité du Discours sur la montagne une affaire de « conseils » qui n'intéresserait que quelques fidèles plus exigeants, il faisait retentir l'appel à la *sequela Christi* en direction de tous les baptisés. C'est ainsi que l'on vit des paroissiens très engagés dans leur vie professionnelle prendre sur leurs vacances une semaine de temps pour lire un Évangile ou un livre de l'AT, sous la guidance de Thomas Kowalski, ou bien consentir aux exigences lourdes de la formation REMI (*Recherches sur les Ministères*). Ce faisant, les formations conçues par JML étaient rigoureusement finalisées par la conviction que, dans le Christ, le corps entier de l'Eglise a part à la mission. Autrement dit, l'objectif du curé n'était pas de doter la paroisse d'exécutants un peu éclairés, en mesure de le seconder de façon ancillaire. Il était de permettre à des baptisés d'accéder à la plénitude de leur stature, de sorte qu'ils deviennent de véritables partenaires de la mission. Les responsabilités qu'il confia à des laïcs/laïques formés à Sainte Jeanne, à l'époque de l'épiscopat, l'attestent clairement.

Je voudrais mentionner pour finir un dernier épisode de la vie de la paroisse, qui surprendra plus d'un, mais qui est spécialement démonstratif de la confiance ecclésiale qui régnait à Ste Jeanne. Il concerne la question de la *prédication*, non moins sensible à l'époque qu'aujourd'hui. Il se trouve que, deux années durant, de 1977 à 1979, un groupe de paroissiens se réunit pour en débattre. En son départ, celui-ci avait certainement à voir avec l'air du temps qui soulevait la question d'une participation des laïcs à la prédication. Mais non moins avec l'heureuse provocation que portait la parole neuve et puissante du curé de la paroisse, qui attirait alors de nouveaux fidèles à Sainte Jeanne. JML ne s'inquiéta ni ne s'indigna du projet. Celui-ci déboucha même sur la prise de parole de paroissiens, à la messe dominicale, à trois reprises, en lieu et place de l'homélie. En fait, très vite, le *sensus fidei* aidant, le groupe avait déplacé son questionnement en direction de *l'objet* de la prédication - les Ecritures elles-mêmes - et de la responsabilité qui revenait à chacun de rendre raison de sa foi en grandissant dans leur intelligence. Quand vint le jour de prêcher, la parole du paroissien était clairement introduite par le curé. Il ne s'agissait pas d'une « prise de parole » comme on avait « pris la Bastille »..., mais bien d'une *délégation* qui fut expliquée à l'assistance. Par là-même, l'association de l'homélie à la personne du prêtre était arrachée au registre des évidences habituées. La singularité sacramentelle de cette parole devenait réalité visible qui sollicitait l'intelligence de l'assistance. Tout en signifiant aussi un peu... qu'en régime chrétien, le tabou, tellement prisé par la sacralité païenne, n'existe pas !

Ainsi en allait-il à la paroisse Sainte Jeanne de Chantal. Le fait que l'on y ait accueilli sans peur des réalités de la vie ecclésiale en travail de réforme sous l'exposition à un monde ambiant effervescent, explique peut-être que ceux et celles qui furent acteurs de ces années s'en souviennent comme d'un moment de vie ecclésiale exceptionnelle.

Je n'ai plus même le temps de conclure.

Il faudrait pourtant poursuivre, évoquer les liens qui se tissent alors avec le Père Albert Chapelle, ou encore la maturation silencieuse de *La Promesse*. Et, pour être à l'ampleur des mémoires de ce moment, il faudrait aussi faire droit à un mot comme celui de « forteresse » qui vient aussi dans la bouche de certains témoins. Variante à connotation négative du mot de « laboratoire » que j'employais en commençant. Avec plus de légèreté, quelques-uns remarquent seulement que « à Sainte Jeanne, on ne faisait pas comme ailleurs ». C'est donc aussi une note attachée à ce ministère de JML que d'avoir fait le choix d'une forme d'autarcie. À l'intérieur du doyenné, et aussi du diocèse. Cette insularité fut certainement la condition du travail accompli. Ce fut aussi la source d'un positionnement polémique, qui a pu nourrir une posture hautaine ne faisant pas toujours justice à ce qui, dans le même temps de l'Eglise, pouvait se vivre autrement. Sans que l'on doive affirmer que l'Esprit Saint, n'y avait pas, ou moins, de part. Le reconnaître n'amoindrit pas l'admiration. Cela fait simplement passer de la fiction hagiographique à la réalité d'une vie de prêtre, puis d'évêque, saisie par le « choix de Dieu », devenant ainsi de plusieurs manières, et éminemment, « prophète » en temps de crise, à la manière d'un Jérémie, dont il se réclamait.

Anne-Marie Pelletier

www.annemariepelletier.com